



Une commande par telephone est elle un engagement

Par **pietra**, le **10/02/2008** à **00:02**

Bonjour,

un client m'a passé commande de fourniture uniquement par téléphone

Maintenant il se désiste et prétend n'avoir rien commandé et refuse les articles

Ai -je une solution

Merci

Par **Jurigaby**, le **10/02/2008** à **16:45**

Bonjour.

techniquement, vous êtes dans votre droit et il a tort..

Maitenant, il va vous falloir prouver qu'il a bien passé commande par telephone..